

UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE HYPOESTES (ACANTHACÉES),

PAR M. R. BENOIST.

Hypoestes complanata R. Ben. nov. sp. — *Herba caulis decumbentibus ad nodos saepe radicanlibus, sulcis quatuor notatis, glabris. Folia breviter petiolata, ovalia, oblonga vel lanceolata, ad basin acula, obtusa vel rotundata, ad apicem acuminata, glabra, margine interdum repando. Flores in cymas terminales sublis reves dispositi. Involucrī tetraphylli bractee duae exteriores ovatae, planae, pilis longis glandulosis sparsis vestitae; duae interiores minutae lineares glabrae. Calicis segmenta quatuor aequalia glabra. Corollae glanduloso-pubescentis tubus cylindricus, labia tubo aequalia, inferius trilobum, lobo medio latiore, ad apicem brevissime acuminato, superius ovalum, ad apicem acuminatum. Staminum filamenta glabra vel pilis brevibus paucis vestita. Ovarium glabrum. Capsula ignota.*

Feuilles longues de 2-11 centimètres; larges de 1-3 centimètres. Bractées externes de l'involucre longues de 7 millimètres, les internes longues de 2 millimètres.

Madagascar : sans localité plus précise (Baron n^{os} 6.690 et 6.693).

Cette espèce est très voisine de l'*H. dictipteroides* Nees qui en diffère par ses fleurs plus grandes dans toutes leurs parties et par les involucre glabres.

L'*Hypoestes dictipteroides* a été considéré par Baillon ⁽¹⁾ comme le type d'un genre spécial : le genre *Periestes* qui se différencie des *Hypoestes* par son calice à quatre divisions et surtout par les bractées externes des involucre ovales, valvaires, planes, à nervures flabellées. Chaque involucre contient une petite cyme triflore, parfois réduite à deux fleurs ou à une seule. Le calice est à 4 divisions subégales, linéaires, aiguës.

En somme le genre *Periestes* différencierait du genre *Hypoestes* par son calice à 4 lobes linéaires égaux et par les deux pièces externes de l'involucre planes et appliquées l'une contre l'autre; il comprendrait 2 espèces : le *P. dictipteroides* H. Baill. et l'espèce décrite plus haut.

⁽¹⁾ A. BAILLON, in *Bull. Soc. Linn. Paris* II (1890), p. 833 et in *hist. des Plantes*, X (1891), p. 463.

Je crois qu'il est préférable de ne considérer ce genre *Periestes* tout au plus que comme une section du genre *Hypoestes*. La forme des bractées externes de l'involucre est très variable dans le genre *Hypoestes* et ne me semble pas un caractère à prendre en considération. Quant au calice, s'il est en général formé de 5 sépales égaux, il y a des exceptions remarquables :

H. comorensis Baker a le calice formé tantôt de 3, tantôt de 4 segments égaux.

Une espèce qui me semble encore inédite, récoltée par Le Myre de Vilers en 1887, a certaines fleurs avec 5 sépales semblables mais dont 2 sont concrescents jusque vers leur milieu, tandis que les autres sont libres jusque près de leur base; d'autres fleurs du même échantillon n'ont que 4 segments au calice.

Enfin S. Moore ⁽¹⁾ a créé le genre *Amphiestes* qui ne diffère des *Hypoestes* que par son calice profondément bilabié : une seule espèce est décrite par l'auteur : *A. glandulosa* S. Moore. Mais dans ce genre devrait prendre place aussi *H. saxicola* Nees ⁽²⁾ qui est décrit avec un calice bilabié.

Je suis d'avis que ce genre *Amphiestes* de même que le genre *Periestes* doit être réuni au genre *Hypoestes* et réduit au rang de section de ce dernier. C'est d'ailleurs ce qu'avait fait Nees ab Esenbeck dans son travail sur la famille des Acanthacées paru dans le Prodrome de De Candolle.

⁽¹⁾ SPENCER LE M. MOORE. — *Alabastra diversa* (*Journal of Botany*, vol. XLIV, p. 223, 1906).

⁽²⁾ NEES, in D. C. *Prodr.*, vol. XI, p. 503, 1847.